Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Imprimer 😝



Horaires par discipline pour la première et la terminale de la série Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D).

Horaires

Horaires des enseignements obligatoires

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	2 h	-
Langues vivantes (a)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques (b)	4 h	4 h
Physique-chimie (b)	3 h	4 h
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h
Enseignement technologique en langue vivante 1 (a) (c)	1 h	1 h
Un enseignement technologique spécifique au choix parmi les suivants : • Architecture et construction (AC) • Energies et environnement (EE) • Innovation technologique et éco-conception (ITEC) • Systèmes d'information et numérique (SIN)	5 h	9 h
Accompagnement personnalisé (d)	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles

Horaires des enseignements facultatifs

L'élève peut suivre 2 enseignements facultatifs au maximum parmi les suivants :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (e)	3 h	3 h

En outre, l'élève peut suivre, en classes de première et terminale, un atelier artistique d'une durée de 72 h annuelles.

Horaire professeur

Horaire	Classe de première	Classe terminale
Horaire professeur déduit des heures élèves	33 h	33 h
Enveloppe pour enseignement en groupes à effectif réduit	proportionnelle au nombre d'élèves, dans un rapport de 16 h pour 29 élèves	proportionnelle au nombre d'élèves, dans un rapport de 16 h pour 29 élèves

Notes

- Note (a): Deux langues vivantes sur un horaire de 4 h, dont une heure de LV1 inscrite dans le cadre des enseignements technologiques. Mise en œuvre progressive de la LV2 jusqu'à la rentrée 2015.
- Note (b): En classe de première, les enseignements de mathématiques et physique-chimie sont communs aux élèves des séries STI2D et STL. En classe terminale, les enseignements de mathématiques et physique-chimie sont communs aux élèves de la série STI2D et de la série STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire.
- · Note (c): Pris en charge par deux enseignants (LV1 et Sciences et technologies industrielles); 36 h par année scolaire.
- · Note (d): 72 h par année scolaire.
- · Note (e): Au choix: arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou danse.

Textes réglementaires

☐ Arrêté du 27 mai 2010 (paru au JO du 29 mai 2010 et au BOEN spécial n°6 du 24 juin 2010)